

trempo

- Espace d'émergences musicales

Bilan d'activité Année 2021



trewwwmpo

.01	Rapport moral	p.3	04	Le campus musical	p.16
.02	Retours sur le projet 2018-2021	p.4		Action culturelle	p.17
.03	La plateforme d'accompagnement	p.7		Programmation	p.19
	L'accompagnement artistique	p.8		Ateliers et cours de musique	p.21
	Stratégie de carrière et artistes-entrepreneur·ses	p.10		Studios	p.23
	Formation professionnelle	p.12	.05	Ressources humaines	p.24
	Formation universitaire	p.14	.06	Bilan financier	p.26
	Les rdv-conseils	p.15			

Rapport moral

Élue présidente en septembre 2021, je nous félicite de cette petite révolution pour Trempo qui après 31 ans d'existence vient grossir le rang des associations ayant à la tête une présidente (seulement 35% des associations en France).

Si cette année a d'abord été une année de reprise progressive des activités, elle a également marqué un fort développement en termes de projets. Elle est aussi l'heure du bilan du projet 2018-2021 fortement impacté par la crise sanitaire. C'est dans ce contexte post-covid que mes tout premiers remerciements se dirigent vers l'ensemble de l'équipe, les intervenant-es intermittent-es et occasionnel-les qui ont su après deux années éprouvantes assurer la continuité de leurs missions, s'enrichir d'outils innovants comme Pedagogtech, travailler à la mise en œuvre de deux nouveaux engagements de notre Charte éthique, et enfin s'engager collectivement dans l'écriture du projet 2022-2025.

Celui de l'égalité femmes-hommes, en premier lieu. Rappelons que, grâce à une politique volontariste, les objectifs de parité ont été atteints sur les jurys et sur l'embauche des intervenant-es extérieurs, tout comme l'embauche des personnes s'identifiant comme appartenant aux minorités de genre ont été renforcés sur les postes techniques.

Toutefois, il reste encore de grandes marges de progression, en particulier concernant la programmation, l'utilisation des studios ou encore le suivi des programmes de formation et d'accompagnement.

De même, notre inscription dans le programme européen Keychange nous engage concrètement vers la parité de genre. Nous y serons particulièrement attentif-ves dans le cadre du projet 2022-2025. Au-delà des chiffres, je voudrais mettre l'accent sur deux projets particulièrement innovants en ce qu'ils viennent travailler les racines systémiques des inégalités femmes-hommes : le Summer Camp ayant permis à douze rappeuses amatrices de développer leur technique et de vivre une sororité artistique se traduisant aujourd'hui par la création d'un collectif nantais XXFLY ; Boudoir, un projet alliant soin, bien-être et création artistique pour des femmes du quartier en grande précarité.

Celui de notre éco-responsabilité, en second lieu. Le projet de recherche-action FONJEP autour de la compatibilité des carrières d'artistes avec les impératifs écologiques doit nous permettre à terme d'enrichir concrètement le contenu de nos formations, à destination des professionnel-les sur des enjeux sociétaux urgents. De même, c'est l'association toute entière qui devra entamer une réflexion sur ses activités et son lieu dans l'objectif d'améliorer ses pratiques et réduire son empreinte carbone.

Du côté de l'ouverture européenne, on ne peut que se féliciter du succès de Slash malgré un programme décalé dans le temps du fait de la crise sanitaire. 2021 est aussi l'année qui ancre Trempo dans un circuit de reconnaissance à l'échelle nationale via la coordination du stage des Inouïs du Printemps de Bourges, là encore dans un contexte très incertain.

C'est aussi l'année où le titre du MuMA a été renouvelé par France Compétences (organisme certificateur) en tant que formation diplômante.

Concernant l'action culturelle, nous fêtons les 10 ans de MAD mais aussi la fin d'un dispositif largement éprouvé : création d'un réseau fort de partenaires sur l'agglomération, enrichissement des trajectoires de vie des élèves qui y ont participé, identification de jeunes groupes départementaux. Toutefois, la volonté de toucher de nouvelles personnes, moins impliquées dans la vie culturelle et artistique, et de diversifier les esthétiques représentées ouvrent un chantier de réflexions pour repenser nos actions d'éducation artistique et culturelle au regard des nouveaux enjeux qui animent la structure.

C'est enfin l'année qui consacre un nouveau lieu de vie : la terrasse de Trempo dont la programmation estivale a connu un fort succès. Les résidences MagiC Carpets ont été l'occasion d'entamer un vaste chantier de réflexion sur son excès et ses futurs usages pour ancrer davantage Trempo sur l'île-de-Nantes, et l'appréhender comme un lieu de vie de proximité.

Durant cette année, Henry Delabarre, musicien intervenant et professeur de chant des ateliers de pratique musicale depuis 16 années a pris une retraite bien méritée. Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour toutes ces années dédiées à l'accompagnement des musicien·nes amateurs. C'est l'occasion

donc de souhaiter la bienvenue à Caroline Foulonneau qui lui succède. C'est aussi l'année du départ d'Emmanuelle Fernandez, responsable accueil/bar, que nous tenons à remercier pour son dynamisme. Le recrutement d'Aurélien Lemaitre depuis mars 2021 sera l'occasion d'impulser une nouvelle dynamique, en lien avec l'ouverture de la terrasse notamment. Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Léa Castel-Thébault, apprentie assistante de programmation/production artistique depuis novembre 2021.

Merci à toutes, salarié·es, bénévoles, partenaires institutionnels et privés pour leur engagement et la confiance témoignée, permettant d'aborder la naissance du projet quadriennal 2022-2025 avec sérénité.



Shadéblauck sur la terrasse
© Chama Chereau

Retours sur le projet 2018-2021

L'année 2021 marque la dernière étape du projet stratégique actuel de Trempo. On peut d'ores-et-déjà constater que nous n'avons pas dévié des 20 objectifs pour 2020 (et les 67 actions qui en découlent) que nous avons annoncés en 2017 et qui constituent le socle du projet associatif.

Ainsi, ce sont plus de 85% des actions prévisionnelles qui ont été mises en place. Entre-temps, certaines ont été abandonnées ou reportées du fait de difficultés dans la mise en œuvre ou dans le financement. Mais d'autres nouveaux projets n'ont cessé d'irriguer le quotidien de Trempo durant ces trois années. Surtout, les choix effectués ont positionné Trempo comme un acteur majeur sur un certain nombre de sujets (les carrières d'artistes, l'Europe ou encore la question de l'hyper-proximité). Toutefois, il est évident que ce projet quadriennal a été fortement impacté par la crise du COVID qui a démarré en mars 2020.

Au sujet des personnes qui pratiquent la musique à Trempo

Trempo est une structure institutionnelle qui a acquis sa légitimité dans la dynamique du secteur des musiques actuelles (années 1990). Les évaluations menées montrent

que nous devons continuer d'accompagner des évolutions esthétiques et de pratiques musicales pour être en phase avec les pratiques culturelles de plus en plus larges.

Le projet 2018-2021 s'était largement tourné vers le rap, l'électro et les musiques de club, notamment pour les pratiques amateurs. Cependant il faut noter que nous avons également travaillé sur la diversité esthétique en mettant l'accent sur certains programmes d'accompagnement pour les professionnel·les sur la nouvelle variété française, que l'on peut qualifier aussi de pop urbaine, et le metal. Un autre constat majeur concerne la meilleure maîtrise des outils de production musicale, notamment chez les amateur·rices. Ils et elles ont une plus grande maîtrise des outils technologiques, du home-studio.

L'usage d'un studio à Trempo, pensé pour des « groupes de rock », s'avère donc moins nécessaire. Cela explique certainement la baisse tendancielle des demandes de location dans les créneaux hebdomadaires. C'est pourquoi nous avons décidé de répondre favorablement aux demandes de location à l'heure du studio d'enregistrement émanant de jeunes artistes rap. Évidemment en 1h, le résultat n'est pas toujours satisfaisant mais cela permet de prouver que Trempo reste un lieu ouvert.

Dans le même ordre d'idées, on observe dans les profils d'artistes qui viennent à Trempo, une raréfaction du groupe au profit de projets solos ou duos de musique. Si une analyse trop rapide pourrait aller dans le sens de « l'hyper-individualisation

de la société », notre interprétation est différente. Les modes de création des artistes sont souvent très collectifs mais plus ponctuels et plus transdisciplinaires. Un·e producteur·rice, un·e scénographe, un·e vidéaste, etc. peuvent être associé·es à un projet musical, sans pour autant que cette entité soit nommée « groupe ». Le collectif artistique, plus temporaire et hybride que le groupe, devient central. Il montre aussi que de nombreux artistes utilisent la musique comme médium d'une démarche artistique, et non plus comme une fin en soi, et qu'ils en changeront (image, vidéo) si besoin. Cela nous interroge fortement sur les offres proposées à Trempo qui sont historiquement pensées pour des « groupes ».

La fin de MAD s'explique aussi pour cette raison. Nous voulons accompagner des musicien·nes lycéen·nes plutôt que des groupes de lycéen·nes. MAD est d'ailleurs exemplaire des limites que les structures musicales actuelles rencontrent pour toucher de nouvelles personnes. Ainsi, les lycéen·nes inscrit·es dans MAD sont majoritairement des jeunes déjà impliqué·es dans d'autres pratiques artistiques et dans la vie de leur établissement. L'accompagnement proposé jusque-là n'avait pas permis d'intégrer des projets rap et électro et a essentiellement mobilisé des élèves déjà présent·es dans les Maisons des Lycéens.

En outre, les expériences récentes menées sur d'autres projets, notamment les bootcamps, montrent que la diversité des profils des participant·es nous obligent à organiser en amont des formes de repérages différentes, en lien avec des structures sociales et de très jeunes organisations.

À ces constats s'ajoute la nécessité de prendre en compte le déclin et le vieillissement de la pratique amateur musicale et du concert live en France, comme l'indique l'étude sur les pratiques musicales des français·es publiés par le Ministère de la Culture. C'est pourquoi, pour l'avenir de l'association, nous souhaitons travailler vers plus de souplesse dans la gestion de projets et plus de réactivité face aux nouvelles pratiques musicales. Il s'agit du meilleur moyen pour encourager la diversité des publics et des esthétiques musicales

Au sujet des musicien·nes dans les programmes de formation et d'accompagnement

Comment accompagner un·e artiste professionnel·le en devenir, dans une économie culturelle toujours en transition, le business-model étant encore instable ?

A Trempo, nous avons pris position sur la reconnaissance de l'artiste-slasher et c'est cette définition qui guide la création de nos programmes et dispositifs.

Les constats posés en 2019 restent vrais : nécessité de développer des compétences diverses pour construire une carrière durable, autonomisation de l'artiste dans la chaîne de valeur pour générer plus de revenus, la possible évolution de l'entourage professionnel vers des prestataires, etc. En ce sens, bien définir nos rapports à l'autoproduction et à la filière musicale reste essentiel. En effet, d'un côté nous encourageons des artistes à s'engager avec l'industrie puisque c'est le seul moyen d'accéder à un grand public pour la grande majorité d'entre elles-eux, quand bien même nous insistons sur l'intérêt de l'autonomie économique et parfois contractuelle. Nous les accompagnons également dans la construction d'une image publique adaptée à l'époque (Emotion, Expérience, Exclusivité, Engagement).

D'un autre côté, nous savons que l'industrie s'engage de moins en moins dans la durée avec les artistes émergent-es. Les contrats sont de moins en moins rémunérateurs. Cela questionne donc une fois de plus la manière dont nous accompagnons les artistes dans la durée pour les aider à créer une carrière durable et aux revenus diversifiés. Cependant, les constats posés ci-dessus ne concernent pas tous les musicien-nes (problématique générationnelle) ni toutes les esthétiques (le jazz, la chanson sont moins concernés).

Par ailleurs, quelques soient les projets, on note une présence plus forte de musicien-nes de 18 à 24 ans. Ceci est dû à de nouveaux critères de sélection de certains dispositifs et à une meilleure formation initiale des jeunes artistes via le e-learning, le travail des écoles de musique et l'ergonomie des outils technologiques. Cela explique pourquoi nous portons une attention plus soutenue au travail scénique, au vu du peu d'expérience des artistes dans ce domaine. À partir de 35 ans, très peu d'artistes trouvent des programmes d'accompagnement : ceci pose la question d'un certain « jeunisme » et d'une absence de prise en compte de la reconversion, hormis les pistes impulsées via la diversification d'activités qui peuvent palier à la diminution des concerts pour cette tranche d'âge.

Enfin, aujourd'hui, la chanson pop ou encore chanson urbaine est devenue majoritaire dans les charts. Cet état de fait met l'accent sur une catégorisation par style qui devient plus complexe à définir, voire obsolète au vu des multiples croisements qui s'opèrent dans les arrangements, et qui pose question de la structuration nationale des différents réseaux de diffusion, souvent organisés en esthétique.

Concernant la question des revenus des artistes : En 2019, Trempo c'est 69 formations présentant un taux de satisfaction de 96% des 452 apprenant-es. 100% de taux de réussite au titre du MuMA et un taux d'insertion dans l'emploi visé à l'issue du MuMA de 87% ont conduit le RNCP à certifier à nouveau le MuMA en 2021. Ce faisant elle devient actuellement l'une des seules formations continues de musicien-nes dans les musiques actuelles

aujourd'hui certifiées en France. L'un des critères négatifs dans l'analyse du RNCP sur le MuMA concerne le niveau moyen de rémunération à la sortie. A diplôme égal, celui-ci est en effet plus faible que dans d'autres secteurs d'activités.

Cela doit nous enjoindre à continuer de travailler à la fois sur la diversification des ressources (ce qui permet d'augmenter le revenu global) et sur la hausse des revenus de la filière, notamment sur les répétitions (ce qui permet d'augmenter le revenu moyen).

Au sujet de l'île-de-Nantes

A partir de 2018, nous avons fait le choix de ne plus travailler de manière spécifique dans des quartiers dans lesquels nous n'étions pas implantés « physiquement », ce qui ne va pas forcément dans le sens des attentes des politiques publiques culturelles. Nous avons plutôt eu la volonté de devenir un lieu de proximité d'une part, et d'accueillir de nouvelles personnes résidant sur l'île de Nantes d'autre part. Cependant, l'île de Nantes est un quartier divers en termes de population, notamment entre sa pointe est et sa pointe ouest (en plein renouvellement urbain). C'est pourquoi nous avons mené un diagnostic de territoire. Cette mission a été entreprise en novembre 2018 et s'est achevée en juin 2019. Grâce à ce diagnostic, Trempo a pu affiner ses connaissances sur la composition

sociodémographique de la population résidant sur l'île et sur les spécificités de chaque micro-quartier. À travers ces expériences, Trempo a construit un portrait « sensible » de son territoire d'implantation qui est marqué par :

- une population en constante augmentation et un nouveau quartier en construction sur la pointe ouest,
- une population socialement / économiquement « fragile » et inégalement répartie sur le territoire,
- un quartier sans identité qui manque d'une vie sociale de proximité,
- un tissu associatif dense mais peu de coopérations entre les acteur-rices,
- une faible participation des habitant-es aux temps forts du quartier.

Par ailleurs, les habitant-es de l'île de Nantes fréquentent peu ou pas l'équipement (8% des personnes interrogées lors de l'étude des publics menée en 2017 résidaient sur l'île de Nantes) et une partie de ses espaces collectifs sont sous-exploités (R+1, bus et terrasse). Depuis lors, tous les projets développés sur l'île de Nantes vont dans ce sens : attirer de nouvelles personnes, vivre à proximité de Trempo et plus diverses dans leur profil. Par exemple, la résidence Magic Carpets, dont les artistes questionnaient avec des résident-es du quartier les usages de la terrasse au 2e étage. Boudoir, également, est un projet d'accueil de femmes en très grande précarité au petit matin (moment où elles sont les plus vulnérables dans la rue). Ces deux projets ne rentrent pas forcément dans la grille de lecture habituelle de Trempo. Pourtant ils sont au cœur de notre politique de diversification des profils des utilisateur-trices.

Au sujet de l'égalité femmes-hommes

Nous avons commencé en 2019 par une formation de l'équipe de deux jours dédiée à la présentation des inégalités de genre dans la société et dans la filière, une acculturation aux mécanismes de dominations et une réflexion sur la manière dont ils se traduisent à Trempo (et comment nous pouvons agir dessus). Animée par La Petite, cette formation devait nous aider à construire un plan d'action. En 2020, nous avons entamé un double travail. D'une part, nous avons travaillé avec Mélanie Gourves (en stage) et avec Jérémy Vachet à Audencia sur la traduction opérationnelle du plan d'action égalité FH que nous avons voté l'année précédente. C'est un travail qui concerne nos usager-es mais aussi les salarié-es. Cela s'est traduit notamment par la mise en place de l'écriture inclusive, la mise en place de nouvelles actions (summercamp hip hop 100% féminin, Boudoir), la mise en place d'objectifs chiffrés (charte Keychange) et un travail sur le critère de « genre » dans les processus de sélection (en cours). Cela ne pouvait pas se réaliser sans un travail de conviction auprès de l'équipe.

D'autre part, nous avons mené une étude sur la manière dont les inégalités se traduisent à Trempo (avec un focus sur les hommes). Ce travail est fait en partenariat avec la chaire RSE d'Audencia. L'étude, menée sur la base d'une dizaine d'entretiens avec les salarié-es, est terminée. Si la méthode n'a pas forcément convaincu au sein du bureau de l'association, quelques résultats restent intéressants à commenter. D'abord cet enjeu de l'égalité FH peut

être perçu comme un positionnement stratégique pour obtenir de nouveaux financements. Ensuite, il y a en interne des comportements sexistes (souvent sous l'angle de l'humour) mais une partie de l'équipe craint qu'en les nommant, cela remette en cause la bonne ambiance actuelle.

Enfin, parmi les résultats, un questionnement est notamment ressorti sur « la discrimination positive », terme malheureux et mal adapté, qui permet souvent de disqualifier la nécessité de rééquilibrer la politique salariale et le déroulement de carrière en faveur des femmes. Et, en filigrane, c'est la manière dont les hommes comprennent et agissent pour cette politique d'égalité qui devrait être accompagnée.

Le CA de Trempo a voté l'inscription dans le programme européen Keychange. Ce choix résulte d'un travail mené avec l'équipe sur des engagements concrets en matière de représentation des femmes et des minorités de genre parmi les artistes, les intervenant-es, les jurys, etc. Ces engagements quantitatifs sont :

- programmer 50% d'artistes et de groupes s'identifiant comme appartenant aux minorités de genre,
- faire appel à 50% à des intervenant-es s'identifiant comme appartenant aux minorités de genre dans l'ensemble de nos activités,
- mettre en place des jurys de sélection à l'entrée des programmes d'accompagnement et des formations composées à 50% de personnes s'identifiant aux minorités de genre,
- favoriser l'embauche des personnes s'identifiant comme appartenant aux minorités de genre sur les postes

techniques,

- avoir des instances associatives de Trempo (Conseil d'Administration et Bureau) composées à 50% de personnes s'identifiant aux minorités de genre.

Notre objectif d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes restera central dans le futur projet stratégique de Trempo, pour les années 2022-2025.

En 2021, nous avons atteint nos objectifs de parité sur les jurys et sur l'embauche des intervenant-es extérieur-es, en dehors de la formation professionnelle (35%), ce qui s'explique par les engagements longue durée pris avec des intervenant-es sur certains modules de formation). Nous avons également largement renforcé l'embauche des personnes s'identifiant comme appartenant aux minorités de genre sur les postes techniques grâce à une politique volontariste. En revanche, nous n'avons pas encore progressé concernant la programmation. Seules 35% de femmes et de personnes issues des minorités de genre ont été programmées sur scène, comme en 2020.

Outre ces engagements quantitatifs, nous avons lancé un certain nombre d'actions visant à encourager l'accessibilité des femmes aux pratiques musicales et artistiques. On peut citer notamment 2 projets : le Summer Camp et Boudoir. Le premier consiste en un stage de pratiques musicales autour du rap en non-mixité. Les douze rappeuses amatrices qui ont participé à ce stage ont pu à la fois progresser techniquement (jusqu'à pour certaines être diffusées régulièrement

sur des scènes nantaises) et vivre une sororité artistique à laquelle elles n'avaient que peu accès du fait de leur isolement.

Le second est un projet de soin/bien-être/ création artistique pour des femmes en grande précarité (suivies par les structures des 5 Ponts et Agnès Varda). Ces femmes n'étaient pas usager-es de Trempo. Ce projet a permis qu'elles le deviennent puisque nous continuons de les accueillir pour des ateliers menés en autonomie. **Mais ces premières étapes nous montrent aussi le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à l'égalité.** En effet, le nombre de musiciennes utilisant les studios (15%) ou suivies dans le cadre des programmes de formation (35%) et d'accompagnement (25%) reste minoritaire.

Surtout, on ne constate pas d'évolutions notables depuis 2018. Notre objectif d'égalité professionnelle entre les hommes, les femmes et les personnes issues des minorités de genre doit rester central dans le projet stratégique de Trempo pour les années 2022-2025. Ce n'est que sur une longue période que nous pourrions parvenir à certaines transformations structurelles.

La plateforme d'accompagnement

La plateforme favorise le développement de carrière des musicien·nes, des groupes émergents et professionnels, des musicien·nes entrepreneur·es.

La plateforme d'accompagnement de projets musicaux, ce sont quatre dimensions complémentaires :

- des programmes d'accompagnement à la professionnalisation et à l'insertion sur les marchés,
- des programmes de formation professionnelle et universitaire,
- des programmes d'incubation pour les musicien·nes-entrepreneur·es,
- des espaces de résidence adaptés aux besoins des artistes professionnel·les.

56 projets artistiques accompagnés

119 musicien·nes

4 collectifs artistiques en résidence longue

26 projets artistiques

57 musicien·nes

La formation professionnelle

3190 heures

60 modules

432 stagiaires

315 RDV-conseils en 2021

25% de femmes parmi les musicien·nes accompagné·es en 2021

35% de femmes parmi les stagiaires de la formation professionnelle



L'accompagnement artistique

L'accompagnement artistique est dédié aux projets musicaux issus de la région des Pays de la Loire.

Il permet d'offrir :

- un accompagnement à la création artistique : résidences scéniques, arrangement et composition, réalisations artistiques en studio,
- un accompagnement professionnel, avec des personnalités de la filière musicale,
- des recommandations auprès des professionnel·les (médiat·rices, diffuseur·ses) à travers des concerts et des showcases.

47 projets artistiques et 100 musicien·nes accompagnés en 2021

15 projets et **36** musicien·nes accompagnés en 2020

21 projets et **65** musicien·nes accompagnés en 2019

1188 heures d'accompagnement en 2021

624 en 2020

615 en 2019

47% des projets sont issus du département de Loire-Atlantique (dont 6% de la métropole nantaise contre 11% en 2020). Cette année, en dehors de la Vendée, des projets ont été accompagnés dans chaque département de la région.

41% des musicien·nes ont entre 18 et 24 ans

49% en 2020

15 % en 2019

Une grande diversité des esthétiques musicales avec 10 genres musicaux touchés, de la pop urbaine aux musiques expérimentales, en passant par les musiques club et les musiques traditionnelles.

Tendances

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

Depuis 2018, l'accompagnement de Trempo a su s'ouvrir à des réseaux de diffusions plus variés d'esthétiques musicales, ce qui a permis de prendre une place importante au sein de Buzz Booster, des musiques improvisées avec le CRDJ et de développer un partenariat avec le Hellfest.

Mais l'insertion professionnelle des artistes émergent-es reste difficile dans la durée. La pluriactivité du métier d'artiste devient aujourd'hui incontournable, au même titre que la capacité pour un musicien à devoir jouer différentes esthétiques ou au sein de projets interdisciplinaires.

Concernant la coopération internationale, le constat montre que la notion d'accompagnement artistique et de création reste un enjeu de développement à poursuivre. Trempo a fait le choix de développer des résidences plus longues qui favorisent la pluriactivité des musiciens étranger-es et français-es, dont la diffusion sur des festivals de showcase n'est pas l'unique moteur d'insertion professionnel à l'export.

Pour l'accompagnement, il s'agit aussi aujourd'hui de s'attacher à de nouvelles pratiques plus écologiques.

Un fait marquant en 2021

Le total d'heures d'accompagnement a quasiment doublé en 2021, de part la situation sanitaire obligeant les musicien-nés à s'adapter, et à prendre le temps de structurer leurs projets. Cette absence de diffusion au niveau national a permis aux artistes de pouvoir poursuivre leurs acquisitions de compétences pendant qu'ils-elles ne pouvaient pas tourner. Le nombre de projets francophones est majoritaire alors qu'il y a encore peu d'accompagnements ou de formations à l'écriture en français.

Dans la typologie des instrumentistes accompagnés, les chanteur-euses et les machines arrivent en tête. Ceci est significatif des usages de certaines esthétiques en développement mais surtout par le passage du studio à la scène que permettent aujourd'hui les technologies, et la pression de l'industrie du spectacle désireuse d'avoir des plateaux artistiques restreints. 2021 a aussi été l'année de la consolidation du partenariat avec le Hellfest, en accompagnant un nouveau groupe qui joue sur une scène majeure du festival, et en accueillant le travail d'une création entre deux groupes nationaux emblématiques.

Focus : Kham Meslien



Ex-bassiste du groupe Lo'Jo, le musicien Kham Meslien s'est produit sur l'ensemble des continents, des grandes scènes des mégalo-poles aux déserts australiens ou américains.

Il a été accompagné par Trempo en 2021, dans le cadre de 360 Jazz. Ce projet a permis de contrecarrer l'idée qu'au-delà de 35 ans un artiste est à la retraite dans les Musiques Actuelles. Laissant ainsi peu de chance à des artistes qui ont acquis une solide maîtrise musicale et dont la maturité musicale pourrait servir d'autres projets.

Le pari pour Kham s'est avéré payant puisqu'en plein été 2021 alors que les conditions de scène étaient contraignantes, l'artiste a pu jouer 20 concerts dont Jazz à Vienne.



Durant cette année, un travail de fond au studio, à l'arrangement, à la recherche de financement, à la recherche d'un tourneur, au montage d'un projet d'Action Culturelle a été effectué et a pu favoriser l'insertion professionnelle du musicien quarantenaire qui a signé chez un label réputé. Il a été repéré par Radio France et est actuellement en tournée.

Kham Meslien © Amandine Loget
[Interview](#)

L'accompagnement des artistes-entrepreneur·ses

Cette mission a pour objectif de sensibiliser les musicien·nes et les professionnel·les à l'entrepreneuriat culturel et aux nouveaux modèles économiques des filières artistiques. Elle ambitionne également de créer des opportunités avec d'autres industries culturelles et créatives.



Slash Program #2 (2020/2021/2022)

- ⑨ musicien·nes européen·nes (4 hommes / 5 femmes) contre 5 musicien·nes européen·nes dans Slash #1
- ⑪ intervenant·es
- ⑤ workshops

À noter : le programme a été interrompu en 2020 et 2021 en raison du COVID-19. Il a enfin pu se terminer en 2022.

Stage national de structuration iNOUÏS du Printemps de Bourges - Crédit Mutuel

- ④⑨ musicien·nes accompagné·es (22% de femmes) contre 53 musicien·nes en 2020
- ③① workshops
- ②① intervenant·es

Tendances

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

2018 – 2021 inscrit durablement les projets européens au sein de Trempo avec la création du programme Slash en 2019 et de son renouvellement en 2020.

Si au moment de la clôture de European Music Incubator, la notion d'artiste Slasher était alors nouvelle, ce concept est à présent devenu réalité et de plus en plus de musicien·nes se considèrent comme tel·les. Live streaming, gestion du temps, optimisation des droits d'auteurs et des plateformes de streaming, intelligence artificielle, diversification d'activités, NFT... Durant quatre ans, les treize artistes ayant bénéficié de ce programme ont éprouvé ces thématiques en se les appliquant à elles-mêmes.

Expérimenter à échelle européenne a également permis à Trempo de créer et renforcer des partenariats internationaux comme avec le MIL festival à Lisbonne ou la structure Promus à Aarhus. Grâce au travail du pôle accompagnement et du pôle entrepreneuriat, un nouveau partenariat a vu également le jour avec la coordination pédagogique du stage de structuration des iNOUÏS ayant bénéficié à plus de 100 musicien·nes. Afin de mener à bien tous ces projets, le pôle a été renforcé par la

présence successive de Guillaume de Seigneurens puis de Coralie Le Falher créant de nouvelles procédures administratives et d'évaluations.

Un fait marquant en 2021

Si 2021 marque la reprise des événements suite à la crise du Covid-19, le programme Slash a lui été décalé de huit mois afin de pouvoir mettre en œuvre le programme prévu en présentiel. Ainsi, au lieu de trois mobilités initialement prévues en 2021, une seule a pu être effectuée à Lisbonne avec les artistes sélectionnés. Plus de 160 artistes ont postulé sur Slash, soit 100 de plus qu'en 2020, pour 9 places. Afin de les accompagner au mieux dans cette période incertaine, un programme conséquent de coaching a été mis en œuvre autour des questions administratives, de la gestion du temps, du secteur musical, de la communication et des contrats. 2021 marque également le début d'une nouvelle programmation européenne avec de nouveaux objectifs et appels à projets qu'il a fallu appréhender par des recherches.

C'est donc une année de transition et d'adaptation puisqu'il a fallu s'organiser pour répondre au décalage des événements, aux problématiques reconnues par les artistes lors de cette période.

Focus : stage de structuration des iNOUÏS



2021 est l'année où le pôle entrepreneuriat culturel a repris la coordination du stage des iNOUÏS du Printemps de Bourges. Cette édition particulière s'est déroulée en juin, dans un contexte très incertain et dans une version plus allégée du festival.

En l'espace de cinq semaines, un programme a été créé et c'est 53 musicien·nes qui ont pu bénéficier d'interventions autour des revenus des artistes, des droits, des musiques actuelles, des réseaux sociaux, de la santé, des VHSS...

Si ce stage reste à améliorer en termes de contenus et de durée, il prend tout son sens au moment du festival puisqu'il permet de créer une véritable promo des iNOUÏS du Printemps de Bourges, favorisant les échanges et le soutien entre ils-elles.

Cette opération permet également à Trempo d'être reconnue à échelle nationale par les institutions, les professionnel·les mais également les autres dispositifs d'accompagnement nationaux comme le Fair ou le Chantier des Francos.



Stage de structuration des iNOUÏS 2021

© Inès Ziouane

Formation professionnelle

Trempo propose un ensemble de formations destinées aux musicien·nes, aux porteur·euses de projets et aux professionnel·les de la filière. Ces sessions courtes ou longues, certifiantes ou non, visent à l'acquisition, au développement et à la reconnaissance de leurs compétences individuelles.



25 musicien·nes ont suivi le MuMA en parcours complet en 2021

16 en 2020

13 en 2019

3190 heures de formation en 2021 malgré le Covid-19

2786 heures en 2020

2322 heures en 2019

38 modules de formations dans le catalogue + 22 modules de formations spécifiques (à la demande). Une offre catalogue en légère baisse (43 en 2020) compensée par un accroissement des demandes spécifiques (14 en 2020).

6% des stagiaires viennent d'une autre région

16% en 2020

4% en 2019

Le rajeunissement des stagiaires s'est confirmé en 2021

35% des stagiaires ont entre 18 et 34 ans

30% en 2020

27% en 2019

Tendances

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

La réforme de la formation professionnelle, initiée en 2018, a considérablement modifié le marché de la formation professionnelle. Trempo, en tant qu'organisme de formation, a dû s'adapter.

Décryptage de cette réforme en trois points clés :

- Pierre angulaire de la réforme, le compte personnel de formation (CPF) de chaque individu se monétarise. Seules les formations qualifiantes/certifiantes seront désormais consommables,
- France compétences, un nouvel organisme, a été créé pour assurer des missions étendues de régulation, assurer la distribution des fonds mutualisés aux différents acteurs du marché, superviser la qualité de l'offre de formation sur le territoire, rénover le système de certifications individuelles et veiller au déploiement de la réforme.
- Les deux contributions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle continue étaient organisées selon des réglementations différentes et des modes de gestion différents. La loi va unifier ces 2 financements au sein d'une seule contribution. Désormais, l'URSSAF aura la charge de collecter cette contribution.

Un fait marquant en 2021

Enregistrée en 2017 pour une durée de 4 ans à un niveau bac+2, auprès du CNCP (Centre National des Certifications Professionnelles), l'enregistrement du titre de Musicien·ne des Musiques Actuelles (MuMA) a dû être renouvelé en 2021 auprès d'une nouvelle entité : France Compétences.

Ce travail de réenregistrement, initié en 2020, a consisté à apporter les preuves que la certification MuMA remplissait les conditions, en termes d'employabilité, de revenus et de compétences, nécessaires à l'exercice du métier de musicien·ne dans le secteur des musiques actuelles. La nouvelle entité France Compétences a décidé, le 19 avril 2021, que le MuMA serait enregistré, en tant que formation diplômante, pour une durée de 2 ans et à un niveau bac. Elle n'a donc pas accepté de renouveler le MuMA pour une durée de 4 ans et à un niveau bac +2 comme cela était demandé.

France Compétences a motivé cette baisse de niveau de sortie et de durée d'enregistrement par le fait que les revenus des musicien·nes titulaires du MuMA n'étaient pas suffisants et en adéquation avec la possession d'un diplôme de niveau bac+2. Une nouvelle demande d'enregistrement du MuMA sera formulée pour 2023.

Focus : formation professionnelle à la Nouvelle-Orléans



© Adeline Moreau

Depuis 2010, Trempo organise une formation à la Nouvelle-Orléans. En 12 années d'exercices ce ne sont pas moins de 24 sessions de formations qui ont été réalisées et 240 stagiaires qui ont pu participer à cette formation.

Ces stagiaires se regroupent en 2 catégories :

- des individuels pratiquant cette esthétique musicale « New Orleans »,
- des groupes déjà constitués en fanfare ou brass-band.

Cette formation s'adresse à des musicien·nes professionnel·les qui souhaitent approfondir leurs connaissances liées à leurs pratiques instrumentales et travailler sur des répertoires de tradition et de transmission orale.

Dispensée, à l'heure actuelle, dans les locaux du « New Orleans Jazz Museum », cette formation permet une véritable découverte de ces musiques dans leur environnement social et culturel. Afin de promouvoir ce dispositif, il a été demandé à la vidéaste et photographe Adeline Moreau de réaliser un film sur cette formation. Ce film sera diffusé sur le site de Trempo en septembre 2022.

Formation universitaire

Il s'agit de l'offre de formations administratives en partenariat avec des universités et des établissements d'enseignement supérieur.

Ces formations s'adressent aux étudiant·es (formation initiale) et aux professionnel·es (formation professionnelle continue de l'enseignement supérieur) dans les musiques actuelles et le secteur culturel.

90 étudiant·es en 2021 comme en 2020, 2019 et 2018.

Tendances

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

L'offre de formation en direction des universités s'est modifiée progressivement, tout en maîtrisant les volumes d'intervention. Nous avons cessé de faire appel à des intervenant·es extérieur·es en privilégiant des interventions réalisées par les membres de l'équipe. La démarche a été accompagnée par nos partenaires en favorisant l'accès à de nouveaux intervenants membres de l'équipe, expert·es dans leur domaine de compétence. En veillant aux

charges de travail des membres de l'équipe impliqué·es et motivé·es, nous avons maintenu une offre pertinente grâce à ces nouvelles interventions. Le passage d'un changement de direction du master spectacle vivant à l'UCO, marqué par notre participation au jury de recrutement du poste de direction du diplôme, installe une pleine et entière collaboration avec cette université.

Un fait marquant en 2021

L'offre de formation administrative en direction des universités de la Rochelle, du Mans et d'Angers (Université Catholique de l'Ouest) s'adresse aux étudiant·es en formation initiale dans le secteur des musiques actuelles et du spectacle vivant. Les interventions sont constituées de différents cours, principalement de gestion, d'économie, de droit, de méthodologie du mémoire, de communication... Des membres de l'équipe encadrent aussi des mémoires de Master 2 à l'Université Catholique de l'Ouest. L'année 2021 est restée stable au niveau des volumes horaires suite à notre volonté de maîtriser les heures d'intervention des membres de l'équipe. Les responsables ont renouvelé leur confiance aux salarié·es, leurs interventions restent toujours très appréciées des étudiant·es.

Focus : recherche sur l'accompagnement artistique et écologique

L'association est lauréate d'un appel à projet du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP). Sur les 150 candidatures nationales, 25 projets ont été retenus afin de renforcer les capacités d'action des associations dans la recherche et la recherche-développement.

Le programme financé par le FONJEP (Fonds de coopération pour la Jeunesse et l'éducation populaire) a pour ambition de contribuer au développement des partenariats avec les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur dans le but de favoriser les collaborations entre les associations et la recherche académique.

L'accompagnement artistique est au cœur de nos interrogations car le modèle de développement de carrière demeure assez peu compatible avec les impératifs écologiques. Cette recherche s'inscrit dans l'axe de notre projet concernant la transition écologique. Elle a pour objectif de trouver des solutions permettant de développer des pratiques plus vertueuses dans les actions d'accompagnement des artistes. Étendue sur trois ans et soutenue

par un conseil scientifique composé d'universitaires (des universités de Nantes, Angers, Paris et Grenoble), elle a démarré sa première année par une phase exploratoire de recueil d'information auprès d'artistes essentiellement.

En lien avec deux équipes d'étudiant·es de Nantes Université, nous avons réalisé une campagne d'entretiens, vérifié à travers la littérature et auprès des autres dispositifs d'accompagnement sur le territoire national que notre questionnement constitue un enjeu important pour les artistes et le secteur professionnel. Cette recherche a aussi initié un bilan carbone concernant les actions d'accompagnement afin de progresser dans la réduction de notre empreinte et de formaliser des indicateurs permettant d'éco-concevoir de nouveaux dispositifs.

Les RDV-Conseils

Les RDV-Conseils de Trempo constituent une offre de conseil gratuit pour toute personne ou structure souhaitant obtenir des informations sur son projet artistique ou professionnel.

Ces RDV sont assurés par l'équipe de Trempo.



315 RDV-Conseils en 2021

248 en 2020

322 en 2019

34% ont concerné

l'emploi et l'orientation

30% en 2019

37 % ont concerné le

développement artistique

45% en 2020

On observe une forte progression des demandes de RDV liées à la communication.

9 personnes au sein de Trempo accueillent les demandes de RDV-Conseils.

Tendances

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

Depuis 2018, l'équipe de Trempo s'est réorganisée afin de répondre de manière plus efficace aux demandes de RDV-Conseils. Ces rendez-vous sont gratuits et sont assurés par des salarié-es de l'équipe. Les thématiques principales sont les suivantes : la mise en réseau, l'emploi, le cadre légal du spectacle, le développement de carrières, les financements de la culture, la communication.

Sur les 4 années, on observe une très grande stabilité du nombre de RDV réalisés, en dehors de 2020 où leur baisse est liée au Covid-19. Sur la période, les demandes relatives à l'analyse des projets artistiques représentent plus du tiers des RDV. Cela s'explique par le repositionnement de Trempo sur le développement de carrières des artistes émergent-es. On note également une très forte demande de RDV liés à l'emploi et à l'orientation professionnelle. Le rôle pédagogique occupé par Trempo dans plusieurs formations universitaires a pour conséquence que les étudiant-es en management culturel nous sollicitent pour mieux comprendre l'écosystème des musiques actuelles.

À l'issue de l'année 2021, nous considérons que nous arrivons au bout d'un cycle en matière de RDV-Conseils. Le nombre de demandes croît et nous avons des difficultés à absorber l'ensemble des demandes. En outre, l'équipe a bougé et les compétences ne sont plus tout à fait les mêmes.

C'est pourquoi nous allons proposer à partir de 2023 une réorganisation : affinement des thématiques, formation des nouveaux salarié-es, organisation de RDV et d'ateliers collectifs.

Sur ce dernier point, nous avons initié une collaboration avec Musiques et Danse en Loire-Atlantique autour d'ateliers et de conférences en direction des musicien-nés de Loire-Atlantique. Ces sessions parlent de la réglementation, de leurs droits et des évolutions que la filière va connaître dans les mois et années à venir.

Le campus musical

Trempo cherche à améliorer l'accès à la pratique musicale, l'éducation artistique et la création musicale, avec une attention particulière portée sur les enfants et les jeunes, les personnes en situation de handicap, les habitant·es de l'île de Nantes.

Le campus musical s'incarne dans :

- un lieu culturel ouvert et vivant au service des pratiques émergentes,
- des actions culturelles qui mettent en valeur les nouveaux usages et les nouvelles cultures de son quartier et de ses territoires d'intervention,
- des cours de musique et des ateliers qui encouragent la pratique collective et l'éducation artistique,
- des studios de répétition et d'enregistrement adaptés aux pratiques amateurs et de loisirs.

5792 personnes
pour **34** événements en
2021

372 personnes pour **34**
actions culturelles en 2021

201 personnes inscrites
aux ateliers et cours de
musique

226 groupes et **754**
musicien·nes ont utilisé
les studios

Focus : égalité femmes-hommes

35% de femmes au plateau
dans la programmation

32 % en 2020

38 % en 2019

54% de femmes inscrites
dans les ateliers

41 % en 2020

43% en 2019

15% de femmes dans
les studios

14% en 2020

14 % en 2019



Action culturelle

Trempo développe et soutient des actions culturelles basées sur la rencontre (avec un·e artiste, une œuvre, des professionnel·les du spectacle) et la pratique (de la musique, de l'écriture, de l'enregistrement, de la scène).

Actions en direction de la pratique amateur

6 projets impliquant 39 personnes soit 213h d'ateliers en 2021

3 projets impliquant 26 personnes soit 44h d'ateliers en 2020

Actions en direction des voisin·es de l'île-de-Nantes

3 projets auprès de 53 participant·es soit 239h en 2021

1 projet auprès de 20 participant·es soit 20h en 2020

Actions d'éducation artistique et culturelle (hors MAD)

3 projets en direction de 51 élèves pour un total de 77 heures d'ateliers en 2021

3 projets en direction de 78 élèves pour un total de 44 heures d'ateliers en 2020

Visites et découvertes de Trempo

22 visites en direction de 229

personnes en 2021

7 visites en direction de 126 personnes en 2020

MAD

Si les événements publics de MAD n'ont pu se tenir en raison du Covid-19, certains ateliers ont pu être réalisés :

52 lycéen·nes ont été mobilisé·es en 2021 contre 158 en 2020

90 actions et 236h de programmes pédagogiques en 2020

Aucun·e musicien·ne amateur·e n'ont pu participé à MAD en 2021 en raison du Covid-19 contre 20 musicien·nes amateur·es en 2020

Tendances

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

Le diagnostic de territoire réalisé sur l'île de Nantes en 2019 a marqué le lancement d'une série d'actions participatives avec nos voisin-es. Parmi elles, le Boudoir réunit chaque semaine des usagères de l'Espace Agnès Varda et des 5Ponts sur des ateliers encadrés par une artiste plasticienne. Les résidences MagiC Carpets ont activé des collaborations entre les communautés éducatives des écoles d'art, de design et d'architecture du quartier. Elles nous ont permis d'entamer un vaste chantier de réflexion sur l'accès de la terrasse de Trempo et ses futurs usages.

En 2022, MAD fête ses 10 ans. Cet anniversaire coïncide avec la fin du dispositif qui a montré ses limites. MAD a créé un réseau de partenaires, constitué une expérience significative dans les trajectoires de vie des élèves et permis d'identifier des groupes émergents. Mais ses succès reposent sur l'engagement des partenaires, sans le soutien unanime des directions des lycées. MAD propose un accompagnement artistique qui cible des instrumentistes et/ou chanteur-ses et des typologies de groupes pop / rock. C'est pourquoi nous avons choisi de mettre fin à MAD en poursuivant notre engagement auprès des partenaires avec lesquels nous lançons une réflexion sur la construction d'un réseau métropolitain

d'accompagnateur-trices de projets musicaux amateurs. Notre mission en direction des lycéen-nes se prolonge avec la création d'un nouveau parcours d'éducation artistique et culturelle.

Un fait marquant : l'offre d'accompagnement en direction des amateur-ices

Le Boot Camp Electro est né de la rencontre avec Simo Cell, artiste associé à Trempo depuis 2017. Il incarne la volonté de se rapprocher des musicien-nes de la programmation pour diversifier les formes de collaborations entre l'association et les artistes qu'elle accueille. Ce stage a rencontré un franc succès, notamment grâce au temps d'écoute proposé dans le Club en clôture du stage.

Construit avec des partenaires inédits tels que 44 Tours, Androgyné et Ableton, le dispositif Sortie de piste a permis l'enregistrement, la production et la distribution du premier EP du duo Véronique Samsung. Pour favoriser les croisements entre les projets et les participant-es, nous avons associé des étudiant-es motion designers qui ont conçu et réalisé une scénographie immersive pour la release party lors d'un workshop d'une semaine exceptionnellement programmé à Trempo.

Focus : Summer Camp Rap



Les sessions vidéos - [Vidéo](#)



KT Gorique, intervenante - [Article](#)



Le documentaire sonore - [Article](#)

Le Summer Camp est la première expérience en non-mixité menée à Trempo. Ce stage a fait l'objet d'une évaluation qui portait sur les contenus et la posture pédagogiques, la perception du statut de rappeuse amatrice, la non-mixité, les rencontres, les conditions d'accueil et de travail. Le stage a interrogé le niveau d'engagement des stagiaires dans leur pratique artistique et donné naissance à des projets musicaux plus assumés. Il a modifié la perception des stagiaires quant à leur statut d'artiste.

Elles se considèrent désormais comme telles et 100% d'entre elles se sentent plus légitimes à pratiquer. Ce sentiment réside dans la prise de conscience des capacités individuelles et de la place à laquelle chacune a droit.

Le Summer Camp a également offert un cadre de pratique sécurisant dans lequel les stagiaires se sont senties écoutées et qui a favorisé la qualité des échanges, la libération de la parole, la prise de confiance, la non-compétition et l'empowerment. L'intensité du programme pédagogique et l'organisation de temps informels ont contribué à créer un groupe de stagiaires particulièrement soudé. Ces liens perdurent : collectif XXFly, Open Mic, La.Club, sont autant d'occasions de se retrouver et de faire germer des projets artistiques et culturels croisés.

Programmation

Grâce à une offre de programmation diverse et populaire, T tempo est aujourd'hui un lieu culturel identifié, accessible et ouvert à toutes et à tous.

T tempo soutient et accueille des associations, porteur·euses de projets du territoire au croisement de la musique, des arts, de la culture et de la citoyenneté.

5792 personnes pour **34** événements en 2021

1830 personnes pour **25** événements en 2020

9615 personnes pour **48** événements en 2019

11 Cartes blanches en 2021 pour **1485** spectateur·ices **8** en 2020 **18** en 2019

Une augmentation de l'aide financière moyenne versée aux associations :

2356 euros versés par carte blanche en 2021

1466 euros versés par carte blanche en 2020

Une diversité esthétique

Rock – Pop : 18% en 2021
38% en 2020
28 % en 2019

Electro – Techno - Club : 9% en 2021
17% en 2020
18% en 2019

Jazz : 27% en 2021
0% en 2020 et 2019

Rap – Hip-hop 9% en 2021
38% en 2020
27% en 2019

Tendances

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

L'arrivée d'un nouveau responsable de la programmation en 2019 marque la volonté de la structure de développer de nouveaux axes de travail. La programmation a été l'un des secteurs les plus impactés par la situation sanitaire (fermeture, jauge assise et/ou réduite). Ces principaux nouveaux axes de la programmation de T tempo sont :

- le dispositif Carte Blanche renforcé avec des enveloppes financières attribuées plus conséquentes,
- des focus réguliers sur des scènes émergentes internationales dans le but de développer la curiosité du public et des musicien·nes de notre bassin d'implantation,
- des formats « knowledge » qui se poursuivent avec des projections, des tables rondes,
- la création de nouveaux partenariats locaux avec des festivals,
- le lancement d'un soutien autour de projets locaux de création artistique : Ago Gazo, résidence sonore à l'Abbaye de Fontevraud, Jamais au Paradis, etc,
- curation sur le projet européen MagiC Carpets.

Ce n'est encore qu'une étape pour positionner T tempo comme un lieu de diffusion. Mais elle porte ses fruits : la fréquentation du lieu a augmenté et que nous recevons beaucoup d'échos positifs sur ce changement de cap.

Un fait marquant en 2021

En 2021, l'activité a repris en proposant une programmation estivale comprenant une dizaine de dates sur la terrasse de T tempo. 2021 marqua également le travail d'accompagnement autour du projet Ago Gazo porté par l'association Abstrack. Pour la première fois, nous avons fléché des fonds dédiés pour accompagner ce projet de création transmedia (musique, documentaire, etc.).

Nous sommes ainsi producteur associé du premier EP du groupe (enregistrement + sortie vinyle) ainsi que de la création du live, grâce à un apport numéraire et une valorisation de nos moyens (mise à disposition de notre studio d'enregistrement et de notre ingénieur du son). Un suivi et un accompagnement du projet est actuellement en cours avec une restitution finale prévue début 2023. L'amélioration des conditions d'accueil du Club de T tempo a fortement contribué à donner une nouvelle image au lieu.

Focus : Magic Carpets

Le développement et la réalisation de la 2e résidence du projet européen MagiC Carpets a été une très belle aventure.

Nous avons ainsi invité trois artistes autrichien·nes à interagir avec des communautés étudiantes de l'île-de-Nantes (École des Beaux Arts, Ecole d'Architecture, École de Design) et à réaliser une œuvre d'art, visuelle et sonore, présentée sur la terrasse de Trempo durant tout l'été et dans le cadre du Voyage à Nantes.

Les interactions entre les artistes et ces communautés étudiantes, autour de la symbolique des pierres de l'île de Nantes, ont donné naissance à un ensemble de questionnements et de dispositifs de création propices à une réflexion sur l'avenir de l'île-de-Nantes d'un point de vue architectural et social.

Ce projet a été également l'occasion d'associer les trois grandes écoles du territoire à travailler pour la première fois sur un projet commun.

Le pôle programmation et le pôle action culturelle de Trempo ont renforcé leur liens grâce à ce projet et le partenariat actif avec l'École des Beaux Arts nous permet de confronter nos domaines d'expertise (arts sonores/arts visuels) dans une logique collaborative sur un même territoire.

Le projet va continuer jusqu'en 2024 puisque le financement de la plateforme Magic Carpets a été reconduit.



Step by Step, l'histoire d'une résidence © Jérémy Jehanin - [Video 1](#) [Video 2](#)



Martina Jole Moro, Fabian Lanzmaier & Lino Lanzmaier © Alice Grégoire



Lino Lanzmaier © Alice Grégoire

Ateliers et cours de musique

Trempo propose des cours de musique annuels pour tous âges (dès 6 mois) et tous les niveaux.

Ils visent à appréhender la pratique musicale de loisirs grâce à l'apprentissage collectif, le développement de la connaissance technique d'un instrument et la découverte de la scène.



201 personnes inscrites en 2021

191 inscrites en 2019

206 en 2018

48 enfants de 6 mois jusqu'au CM2

31 adolescent·es (jusqu'à 15 ans)

117 adultes

24 ateliers hebdomadaires

97 % des inscrit·es vivent dans la métropole nantaise

99% en 2020

95% en 2019

Le chant **43 %** et la guitare **26 %** constituent toujours les deux créneaux les plus demandés

Tendances

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

Avec 200 inscrit-es tous ateliers confondus, le nombre d'élèves est constant depuis quatre ans. Sur la période, deux nouveau·elles profs sont arrivé·es dans l'équipe : Thibault, chargé des cours de basse et de l'éveil musical et Caroline en charge des cours de chant et la refonte de la chorale.

Entre 2018 et 2021, l'équipe a pu poursuivre l'expérimentation pédagogique grâce à de nouvelles propositions : découverte de la scène, et l'aide à la répétition avec pour objectif la refonte du dispositif des ateliers et cours de musique.

Enfin deux évolutions majeures sont venues renforcer notre offre :

- la chorale a fait peau neuve avec de nouveaux apprentissages techniques, comme l'intégration de supports audio,
- l'atelier handi musique est devenu l'atelier de musique adapté. Son contenu a aussi évolué avec l'utilisation de nouveaux instruments liés aux musiques électroniques (nouveaux instruments tactiles ou sensitifs adaptés à leur handicap).

Un fait marquant en 2021

Parce que la MAO est un formidable outil de création numérique et qu'il permet de créer de façon ludique, nous avons mis en place, cette année, un cycle MAO de six modules, pour musicien·nes amateur·rices ou ayant une pratique avancée. Ce cycle propose d'acquérir les bases pour jouer de la musique à partir d'un ordinateur, enregistrer en audio et exploiter le matériel de base en MAO et de revenir, sur les fonctions indispensables du logiciel Ableton Live et sur la chaîne de production musicale, de l'enregistrement à l'export du fichier stéréo dans son ensemble.

Afin de compléter cette proposition de stages et répondre à des attentes, musicien·nes, chanteur·ses, tous niveaux, à partir de 16 ans pourront appréhender les logiques de l'harmonie dans les musiques actuelles, en tenant compte de ses spécificités. Deux stages ont été mis en place pour aborder et comprendre ces logiques.

Enfin, des stages autour du rythme ont également été proposés. L'un "rythme et percussion" permet de découvrir et approfondir des rythmiques basiques. Le second, "rythme et voix" propose une approche corporelle et vocale de la pulsation et du rythme.

Focus : les cours à distance



Les ateliers enfants © Chama Chereau



Les ateliers enfants © Chama Chereau

Pour répondre au défi du confinement, l'équipe des profs de musique, comme un grand nombre d'intervenant·es, aura été confrontée à une nouvelle expérience, la pédagogie à distance.

Les professeur·es ont donc repensé leur façon de travailler en testant de nouvelles pratiques pédagogiques. L'équipe s'est donc, cette année, dotée d'une plateforme pédagogique en ligne, Pédagothèque.

Cet outil permet de partager différents types de médias dans un cercle restreint ou commun à l'ensemble des utilisateurs du site et/ou de générer des cours en visio. Le média choisi peut être relié à Spotify ce qui facilite le classement des différentes activités.

L'avantage de cette plateforme est de centraliser notre proposition pédagogique via différents supports, de les partager directement pendant l'atelier (photos, vidéos, scan de document) de facilement les retrouver, suivre l'historique des apports

Studios

Nous proposons une offre de studios de répétition, de résidence et d'enregistrement ajustés (musicien·nes amateur·trices, en voie de professionnalisation, professionnel·les).

Cela se traduit par des formules d'abonnement à l'année ou par des locations occasionnelles.



254 groupes et 869 musicien·nes ont utilisé les studios

180 groupes et 617 musicien·nes en 2020

268 groupes et 877 musicien·nes en 2019

82 groupes en créneaux hebdomadaires

116 groupes en créneaux occasionnels

28 groupes en locations longue-durée

Synthèse des évolutions entre 2018 et 2021

Ces quatre années ont été marquées par l'augmentation des demandes de location occasionnelle. Contrairement aux locations hebdomadaires qui permettent aux groupes et artistes de louer un créneau horaire fixe toute l'année, les locations occasionnelles leur permettent une plus grande flexibilité. Cette tendance traduit une modification des besoins chez les artistes semi-professionnel·les et professionnel·les : le fait de pouvoir organiser des sessions plus (ou moins) longues en fonction des actualités et des disponibilités des artistes est un vrai avantage. Ainsi en 2021, le nombre de projets artistiques accueillis sur 6 mois équivaut au nombre de projets accueillis sur 11 mois en 2019.

Dans le même ordre d'idées, on peut noter que :

- les demandes émanent de plus en plus de formules solos ou duos, ce qui correspond également aux observations que l'on trouve sur scène où les petites formations sont de plus en plus présentes,
- le rap est une esthétique de plus en plus représentée dans les studios. Le travail de repérage et d'accompagnement réalisé par Trempo porte ses fruits.

Focus : la création de studios de résidences courtes

Les évolutions indiquées ci-dessus traduisent la volonté et la capacité de Trempo à adapter l'offre de locations aux besoins et aux usages des artistes. Ainsi depuis 2022, nous proposons une nouvelle offre globale :

- répétitions occasionnelles : de 1h à 8h de répétition,
- répétitions hebdomadaires : contrat de location pour un créneau fixe, de mi-août à mi-juillet (possibilité de stockage),
- résidences courtes : 2 studios sont dédiés aux résidences courtes. Entièrement équipés avec une gamme de matériel supérieure à celle des locaux de répétition, ils sont destinés à des artistes confirmé·es,
- résidences longues : ces trois studios sont destinés à des musicien·nes et groupes, seuls ou réunis en collectifs, et inscrit·es dans une démarche professionnelle. Les artistes disposent d'un studio à plein temps. Le contrat est d'une durée de deux ans.
- studio d'enregistrement : un studio professionnel de 45 m², équipé. Il répond à tout projet d'enregistrement, de production, de mixage ou d'accompagnement. Il peut être loué à l'heure, à la journée, à la semaine.



Studio 6.3



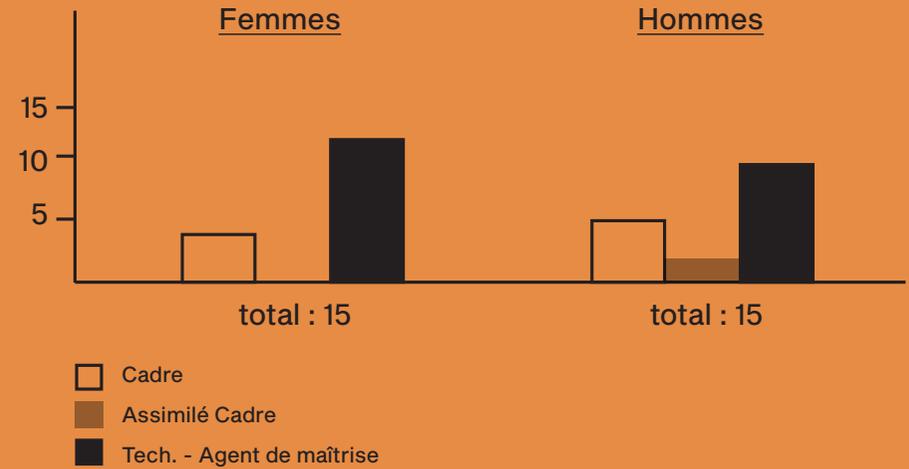
Studio 6.1

Ressources humaines

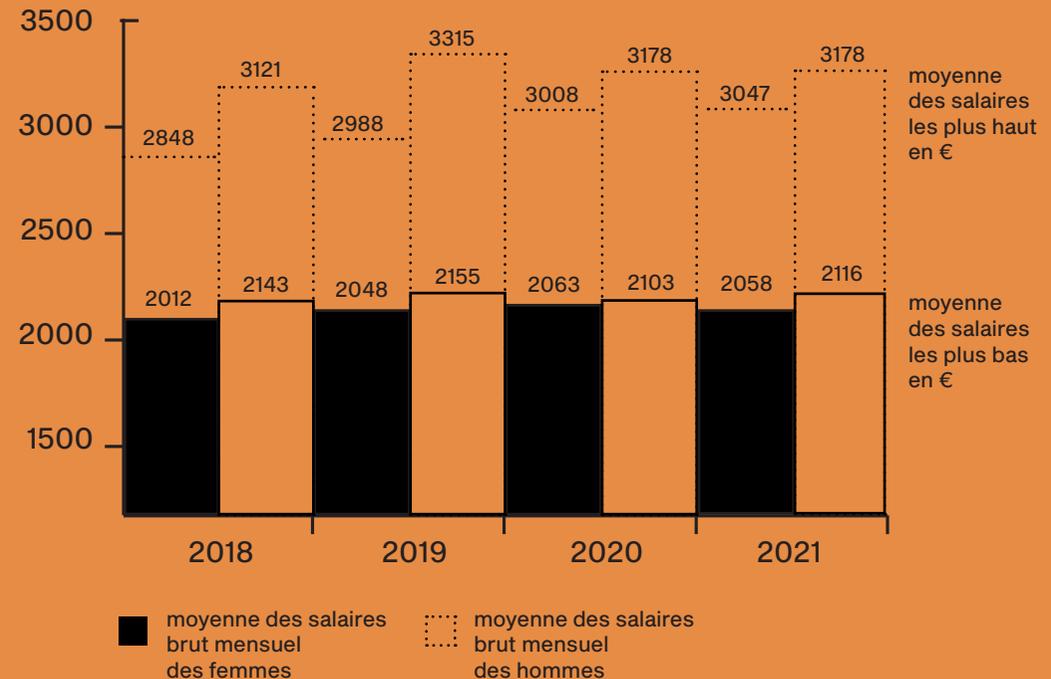
- 30** salarié·es permanent·es (CDD > 6 mois) au 31 décembre 2021
23 ETP (équivalent temps plein)
15 femmes et **15** hommes
- 21** CDI au régime général
6 CDI au régime animateur·rices technicien·nes
3 CDD > 6 mois



Répartition des effectifs par CSP



Égalité professionnelle



L'équipe

Caroline BAUDRY	Chargée de production
Karim BENNANI	Responsable de l'accompagnement
Thibault CHATELLIER	Intervenant ateliers de pratique musicale
Sébastien CONDOLO	Régisseur studio d'enregistrement
Josselin COUTEAU	Responsable de la programmation
Edson DA CRUZ MIGUEL	Intervenant ateliers de pratique musicale
Guillaume DAVID	Responsable de la commun
Floriane DEMERSSEMAN	Chargée de mission pratiques amateurs
Baïny DIAKITE	Administratrice générale
Christine ESNault	Chargée d'accueil/bar
Aurélien LEMAITRE	Responsable accueil/bar
David FRABOLOT	Coordinateur ateliers de pratique musicale
Caroline FOULONNEAU	Intervenante ateliers de pratique musicale
Patricia GUILLOTREAU	Responsable des ateliers de pratique musicale et formations internationales
Anne LANDON	Chargée d'administration des RH
Wilfrid LEBREC	Responsable de la formation professionnelle
Gérald LEBRETON	Régisseur général
Jean-François LE COQ	Régisseur événementiel
Christelle MARGOGNE	Comptable
Chloé NATAF	Responsable entrepreneuriat culturel
Sandrine NOGUE	Chargée d'administration de la formation
Mathieu PICHON	Intervenant ateliers de pratique musicale
Armelle POUNGUI	Assistante de communication
Raphaèle PILORGE	Responsable de l'action culturelle
Claire REMY	Intervenante ateliers de pratique musicale
Damien TASSIN	Coordinateur des formations universitaires
Olivier TURA	Directeur
Sébastien VARRIERAS	Régisseur studios de répétition

L'équipe

Salarié-es CDD > 6 mois

Coralie LE FALHER, chargé d'administration de l'entrepreneuriat
Léa CASTEL-THEBAULT, apprentie assistante programmation / production artistique

Stagiaires

Jade LE COMPAGNON, Licence professionnelle Communication et valorisation de la création artistique, stagiaire assistante de communication pendant 6 mois.
Zélie ALEXIS, Licence 3 Gestion Administration des Institution Culturelles, stagiaire Assistante de production pendant 5 mois.

Salarié-es occasionnel-les

L'activité de Trempo génère un volume important d'embauches occasionnelles en soutien et/ou complément de l'équipe permanente, soit en 2020 :

- 39 formateur·rices / intervenant·es
- 6 technicien·nes / régisseurs·ses (régime général)
- 28 cachets artistes (GUSO)
- 42 cachets de technicien·nes intermittent·es (GUSO)
- 11 chargé·es d'accueil et du bar
- 1 chargé·e d'accueil billetterie
- 1 chargé d'administration
- 1 conférencier

Arrivées/Départs

- En 2021, Henry Delabarre, musicien intervenant et professeur de chant des ateliers de pratique musicale depuis 16 années a pris sa retraite. Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années dédiées à l'accompagnement des musicien·nes amateurs. Caroline Foulonneau remplace Henry depuis septembre 2021.
- Emmanuelle « Manue » Fernandez, responsable accueil/bar, a quant à elle choisi d'évoluer vers de nouveaux horizons professionnels. Nous la remercions pour son dynamisme et son implication dans le projet de Trempo. Aurélien Lemaitre remplace Manue depuis mars 2021.
- Enfin, nous avons également le plaisir d'accueillir dans l'équipe depuis novembre 2021 Léa Castel-Thébault, apprentie assistante de programmation et production artistique.

Bilan financier

Malgré une reprise progressive des activités, le développement des ressources propres de Trempo a encore été fortement impacté par la crise du COVID-19.

Toutefois, la prolongation des aides gouvernementales et le maintien des subventions des collectivités permettent, à l'issue de la clôture des comptes au 31 décembre, de constater un résultat excédentaire de 68 214€.



	2019	2020	2021	+/-
Budget	2 653 578 €	1 894 460 €	2 142 332 €	+13%
Résultat	47 972 €	90 911 €	68 214 €	-25%
Ressources propres	619 255 €	319 599 €	389 365 €	+22%
Subventions d'exploitation	1 441 690 €	1 533 141 €	1 417 880 €	-8%
Subventions de fonctionnement	1 329 465 €	1 331 465 €	1 294 759 €	-3%
Charges d'exploitation	2 144 673 €	1 867 544 €	2 115 244 €	+13%
Masse salariale brute	822 918 €	719 594 €	879 189 €	+22%
salarié·es permanent·es	29	29	30	+3%
Équivalents temps plein	22	23	25	+9%

Produits

Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 2 120 662€ (+10% par rapport à 2020, soit +199 520€). Mais ce chiffre inclut 99 342€ d'aides exceptionnelles de l'URSSAF. Après correction, les produits s'élèvent à 2 021 320€, en baisse de 5% par rapport à 2019.

Les ressources propres sont en hausse de 22% (+ 69 765€) par rapport à 2020, mais ce résultat masque un niveau de recettes bien inférieur à celui de 2019 (- 229 891€, soit -37%) :

- formation : - 128 871€ (-35%) du fait de l'annulation de stages internationaux et de la formation Cycle Prod
- bar : - 15 258€ (-22%) en 7 mois d'exploitation (juin-décembre)
- privatisations : - 37 618€ (-86%) les contraintes sanitaires ayant lourdement freiné l'organisation de séminaires et temps conviviaux
- location de studios : -30 807€ (-45%) les studios étant fermés aux musicien·nes amateurs de janvier à juin
- ateliers de pratique musicale : - 19 594€ (-32%) les cours n'ayant pu avoir lieu entre janvier et juin

Les subventions d'exploitation sont en baisse de 115 261€ par rapport à 2020, en raison du financement du projet Slash 2 en 2020, finalisé en 2021. Elles sont en baisse de 2% par rapport à 2019 (- 23 810€). Les subventions de fonctionnement sont quant à elles en baisse de 3%, l'ADAMI ayant revu son programme de soutien à la formation (- 30 000€). Nous remercions l'ensemble des partenaires financiers qui ont soutenu l'association en maintenant les subventions allouées.

Charges

Les charges de l'exercice 2021 s'élèvent à 2 115 244€, en hausse de 13% par rapport à 2020. Elles incluent cependant 86 048€ d'exonérations de charges URSSAF, ramenant le montant après correction à 2 201 292€ (+ 56 619€ par rapport à 2019, soit +3%).

Cette situation s'explique notamment par les éléments suivants :

- la mise en œuvre de la nouvelle direction artistique de la communication 2022/2025 (+ 23 000€)
- la réalisation du projet européen Slash 2 (156 000€)
- la réalisation du premier Summercamp (+17 000€)
- l'embauche d'un régisseur événementiel (+24 000€)

Ce résultat exceptionnel permet d'améliorer le fonds de roulement de 17% par rapport à 2020 soit 546 895€, correspondant à 86 jours d'exploitation et renforce la structure financière de l'association.

Perspectives

Le résultat excédentaire de 2021, qui représente 3% du budget global annuel, conforte la solidité économique de la structure en renforçant ses réserves. Toutefois, les différents états de gestion montrent la nécessité pour Trempo de retrouver un niveau de ressources propres équivalent à 2019 afin d'assurer l'équilibre financier de l'exercice 2022.

Merci !



Trempo
6 bd Léon Bureau
44200 Nantes

Tél : 02 40 46 66 33
Mail : info@trempo.com

www.trempo.com